

Procès-verbal du Congrès de l'ASSÉ tenu le 6 avril 2013 à l'Université Laval

0.0 Ouverture

0.1 L'ouverture à 10h24.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'ADÉPUM
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Que Isabelle Hupé assure l'animation, Blanche Deschênes assure la garde du senti, Maxime Larue-Bourdages assure la prise des tours de parole et que Marieve Ruel assure le secrétariat.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant:

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du dernier procès-verbal

2.0 Membres

3.1 Accueil des nouvelles associations membres

3.2 Fond d'entraide

3.0 Bilan

4.0 Revendications

5.0 Plan d'action

6.0 Femmes

7.0 Processus d'embauche

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt des avis de motion

8.2 Traitement des avis de motion

9.0 Varia

10.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'ADÉPUM

1.2.1.1 Amendement: D'ajouter un point « 1.4 Répartition des votes ».

Proposée par la SOGEECOM
Appuyée par l'AGEEPP-UL
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale: Adoptée à l'unanimité

1.3 Adoption du dernier procès-verbal

1.3.1 Que l'on adopte le procès-verbal des 2 et 3 février 2013.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AECS

Pour : 14 Contre : 2 Abstention : 10

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Une présentation de 5 minutes sur les procédures et le rôle de la garde du senti.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AECS

Adoptée à l'unanimité

1.4 Répartition des votes

1.4.1 Que l'on traite la proposition mise en dépôt suivante :

« Au Chapitre 3, Article 9, alinéa 2 : De biffer « selon le principe une association = un (1) vote » et de le remplacer par « les associations de campus et les associations facultaires ont trois (3) votes et les associations modulaires ou départementales ont un (1) vote ».

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AFESH-UQAM

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

2.0 Membres

2.1 Accueil des nouvelles associations membres

2.1.1 Que l'on accueille comme association étudiante membre de l'ASSÉ les associations suivantes :

- AELCUM : Association étudiantes de littérature comparée de l'Université de Montréal
- SCPA-SA : School of Community and Public Affairs Student Association de l'Université de Concordia

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AEAUM

Adoptée à l'unanimité

2.2 Fond d'entraide

2.2.1 Considérant le coût important que représente pour notre association étudiante le fait d'offrir du transport jusqu'à Québec ou Montréal;

Que l'AECM reçoive 7000\$ du fond d'entraide.

Proposée par l'AECM

Appuyée par l'AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

3.0 Bilan

Proposition privilégiée : Présentation de 10 minutes des activités du Conseil exécutif suivie d'une période de questions-réponses de 5 minutes ainsi qu'une présentation de 5 minutes des activités des Comités présents.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AFÉA-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une période de questions-réponses de 3 minutes au Comité femmes.

Proposée par l'AESPEP
Appuyée par l'AGEFLESH
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une période de présentation du Forum social mondial par le Conseil exécutif suivie d'un bilan des délégué-e-s au Forum social mondial.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AFESPED
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une période de présentation et d'explication de 5 minutes par l'exécutif ou toute autre personne volontaire sur le processus de sélection des délégué-e-s de l'ASSÉ à l'international suivie d'une période de questions-réponses de 5 minutes.

Proposée par l'AFÉA-UQAM
Appuyée par l'AFESPED
Adoptée à l'unanimité

4.0 Revendications

4.1 Que l'ASSÉ soutienne l'AGEECLG et tous les militants et toutes les militantes persécuté-e-s par la police;

Qu'elle dénonce tous les corps policiers, larbins réactionnaires au service de la bourgeoisie;

Qu'elle adopte et mette en pratique des politiques de non-coopération avec la police;

Qu'elle réaffirme leur solidarité envers tous et toutes les arrêté-e-s politiques;

Que l'ASSÉ invite ses associations étudiantes membres à adopter ses positions dans ses assemblées générales ou dans leurs groupes.

Proposée par l'AGEECLG
Appuyée par le SECMV

4.1.1 Amendement : De remplacer « tous les corps policiers, larbins réactionnaires au service de la bourgeoisie » par « les actions de la GRC ».

Proposée par la SOGEECOM
Appuyée par l'ADÉPUM
Pour : 6 Contre : 34 Abstention : 23
Rejetée à majorité

4.1.2 Amendement : De biffer « larbins réactionnaires au service de la bourgeoisie ».

Proposée par l'ADÉPUM
Appuyée par la SOGEECOM
Pour 42 Contre : 6 Abstention : 15

Adoptée à majorité

Sur la proposition principale telle qu'amendée :

Pour : 35 Contre : 6 Abstention : 23

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Une présentation de 5 minutes sur le projet de Loi 12.

Proposée par SCPA-SA

Appuyée par l'AEAUM

Adoptée à l'unanimité

4.2 Que l'ASSÉ dénonce l'abolition du droit de manifester par le SPVM, appuie les personnes arrêtées ou réprimées et appuie la protection du droit de manifester.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AESSUQAM

4.2.1 Amendement : De remplacer « le SPVM » par « les règlements municipaux empêchant la manifestation ».

Proposée par l'AGEEPP-UL

Appuyée par l'ADÉPUM

4.2.1.1 Sous-amendement : De rajouter à la fin « et le code de la route du Québec ».

Proposée par l'AESPEP

Appuyée par l'AECSGUM

Adoptée à l'unanimité

4.2.1.2 Sous-amendement : De rajouter après « empêchant la manifestation », « et leur application arbitraire par les services de police ».

Proposée l'AGEEPP-UL

Appuyée par l'ADÉPUM

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement tel que sous-amendé : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 1h00 pour le repas.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'ADÉPUM

Adoptée à l'unanimité

4.3 Que l'ASSÉ condamne publiquement le Projet de Loi 12 : Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes parce qu'il ne répond pas aux normes minimales suggérées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour un organisme de surveillance et de traitement des plaintes contre les forces policières efficace. ||

Que l'ASSÉ demande publiquement au gouvernement québécois de créer un organisme de surveillance et de traitement des plaintes contre les forces policières qui soit civil et indépendant et qui répond aux normes minimales suivantes :

- que le Bureau puisse exercer un pouvoir discrétionnaire dans l'exercice de ses fonctions;

- que son mandat couvre toutes les formes d'abus des droits de de la personne par les forces policières, incluant le non-respect de la liberté d'expression et l'interdiction de rassemblement;
- que le Bureau ait un cadre législatif solide qui définit clairement les compétences la raison d'être et les paramètres afin de protéger l'organisme des caprices politiques;
- que le Bureau n'ait de comptes à rendre qu'à l'Assemblée nationale;
- que le Bureau soit tenu de rendre publics les résultats de ses enquêtes dès qu'elles sont complétées que l'Assemblée nationale soit en session ou pas;
- que les ressources financières nécessaires pour remplir le mandat du Bureau lui soient accordées chaque année;
- que le Bureau soit indépendant du Cabinet des Ministres avec plein pouvoir sur la sélection et la gestion de son personnel;
- que le Bureau ait un processus transparent, basé sur le mérite, dans la nomination de son directeur ou de sa directrice et son personnel;
- que le choix de la directrice ou du directeur et du personnel reflète la pluralité de la société, c'est-à-dire que les minorités ethniques et religieuses y soient représentées et qu'il y ait une représentation égale hommes-femmes;
- que le Bureau soit un organisme véritablement civil, c'est-à-dire qu'aucun ancien policier ou anciennes policières ne puissent constituer plus d'un tiers du nombre de ses enquêteur-e-s et ça, seulement si leurs expertises est requises;
- que le Bureau ait un accès sans restriction à toutes les preuves détenues par les forces policières et par le bureau du Ministre de la sécurité publique ainsi qu'aux témoins nécessaires pour mener à terme ses enquêtes.

Que l'ASSÉ entreprenne une campagne d'information sur le projet de Loi 12.

Proposée par le SCPA-SA
Appuyée par l'AECSGUM

Proposition privilégiée : Une période de questions-réponses de 2 minutes au délégué du SCPA-SA.

Proposée par le SCPA-SA
Appuyée par l'AESPEP
Pour : 10 Contre : 13 Abstention : 30
Rejetée à majorité (ne peut être mise en dépôt automatiquement)

Proposition privilégiée : De scinder entre les deux « que ».

Proposée par le SECMV
Appuyée par l'AESPEP
Pour : 18 Contre : 6 Abstention : 32
Rejetée à majorité (ne peut être mise en dépôt automatiquement)

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition 4.3.

Proposée par l'AFESPED
Appuyée par l'AFESH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition dilatoire : De passer immédiatement au point « 5.0 Plan d'action ».

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par la SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité

5.0 Plan d'action

Proposition privilégiée : Une plénière de 40 minutes sur le plan d'action pour lutter contre l'indexation et la possibilité de l'inscrire dans une campagne plus vaste liée à l'austérité.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De rallonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par la SOGEECOM

Proposition privilégiée : Une pause de 12 minutes.

Proposée par l'AGECFXG
Appuyée par l'AESSUQAM

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole avec une limite de 1 minute 30 secondes par intervention.

Proposée par l'AECSAUM
Appuyée par l'AGEFLESH
Pour : 45 Contre : 8 Abstention : 5
Adoptée à majorité

5.1 Que l'ASSÉ organise des manifestations nationales contre l'austérité les 22 avril et 22 mai prochains;

Que l'ASSÉ appuie les manifestations du 1^{er} mai.

Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale à la mi-automne 2013 ayant pour thème : Non à l'austérité, la lutte continue, vers la grève;

Que l'ASSÉ appuie toutes les actions directes qui visent l'austérité, ses acteurs et actrices, et ses défenderesses et défenseurs tant que l'intégrité physique des personnes n'est pas mise en cause.

Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par l'AFÉA-UQAM

5.1.1 Amendement : De remplacer par « Non à l'austérité, la lutte continue, vers la grève » par « la lutte à l'austérité ».

Proposée par l'AESSUQAM
Appuyée par l'AFELC-UQAM
Pour : 40 Contre : 6 Abstention : 13
Adoptée à majorité

5.1.2 Amendement : Biffer « tant que l'intégrité des personnes n'est pas mise en cause ».

Proposée l'AECSL
Appuyée par l'AGEECLG

Pour : 15 Contre : 26 Abstention : 20
Rejetée à majorité

5.1.3 Amendement : De remplacer « des manifestations nationales contre l'austérité les 22 avril et 22 mai prochains » par « participe à l'organisation et à la manifestation s'opposant à la réforme de l'assurance-emploi, le 27 avril prochain, organisée par la Coalition contre la réforme de l'assurance-emploi et les centrales syndicales. Que l'ASSÉ invite les associations étudiantes à mobiliser en vue de cette manifestation.

Proposée par l'AFESPED
Appuyée par l'AFÉA-UQAM

5.1.3.1 Sous-amendement : De rajouter « et que l'ASSÉ les invite à ne pas diffuser leur trajet » après « centrales syndicales ».

Proposée par l'AFÉA-UQAM
Appuyée par l'AGECAL
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement tel que sous-amendé :

Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 16
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : La scission du dernier « que ».

Proposée par l'AECSAUM
Appuyée par l'AECSL
Pour : 25 Contre : 10 Abstention : 23
Adoptée à majorité

5.1.a) Que l'ASSÉ participe à l'organisation et à la manifestation s'opposant à la réforme de l'assurance-emploi, le 27 avril prochain, organisée par la Coalition contre la réforme de l'assurance-emploi et les centrales syndicales. Que l'ASSÉ invite les associations étudiantes à mobiliser en vue de cette manifestation;

Que l'ASSÉ appuie les manifestations du 1^{er} mai.

Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale à la mi-automne 2013 ayant pour thème la lutte à l'austérité.

5.1.a).1 Amendement : D'ajouter « et du 22 avril » après « 1^{er} mai ».

Proposée par l'AFESPED
Appuyée par l'AGECAL
Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 5.1.a) tel qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

5.1.b) Que l'ASSÉ appuie toutes les actions directes qui visent l'austérité, ses acteurs et actrices, et ses défenderesses et défenseurs tant que l'intégrité physique des personnes n'est pas mise en cause.

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition 5.1.b).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AGECAL
Pour : 40 Contre : 9 Abstention : 13
Adoptée à majorité

La proposition 5.1.b) est mise en dépôt.

5.2 Considérant que l'obligation officieuse de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans donne beaucoup de pouvoir à la structure éducative et retire le pouvoir décisionnel des enfants;

Considérant que les élèves se voient imposer un mode de vie discipliné, silencieux, assis et intellectuel qui ne convient pas à tous les humain-e-s;

Considérant que les élèves se font imposer les connaissances et les habiletés qu'ils apprennent selon une sélection arbitraire du ministère de l'éducation;

Considérant que l'évaluation sous formes de notes (en chiffres, en lettres, etc) est un processus de hiérarchisation;

Considérant que les moyens d'évaluation sont limités et arbitraires; ce qui force un conditionnement et une compétitivité chez les élèves voulant être bien cotés et désirant évoluer dans le système scolaire;

Considérant que l'école, dans sa forme actuelle, est un lieu d'inégalités : entre les années scolaires, entre les « bons » et les « mauvais » élèves, entre le ou la professeur-e et les élèves;

Considérant que les étudiantes cégepiennes et les étudiants cégepiens et universitaires sont les privilégié-e-s de ce système d'éducation et qu'ils et elles sont un groupe social capable de le changer;

Que l'ASSÉ entreprenne une campagne d'information sur notre système d'éducation dans son ensemble, et sur ses travers;

Que l'ASSÉ conteste par l'action et le syndicalisme de combat le système d'éducation et appelle à une réflexion profonde dans la société.

Proposée par l'AECSL

Appuyée par l'AECS

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition 5.2

Proposée par l'AFÉA-UQAM

Appuyée par l'AGES

Pour : 47 Contre : 9 Abstention : 0

Adoptée à majorité

5.3 Considérant un manque d'information sur la question l'austérité;

Que l'on mandate le CRAA de faire une recherche sur l'austérité d'ici l'automne 2013.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AGECAL

Adoptée à l'unanimité

5.4 Que l'ASSÉ entreprenne une campagne d'actions et d'information contre les politiques d'austérité.

Que cette campagne s'oriente autour de l'indexation des frais de scolarité, de l'assurance-qualité, de l'aide sociale, de l'arrimage de l'éducation et des services publics aux diktats du marché, des attaques sociales perpétrées par les mesures d'austérité des gouvernements et des alternatives fiscales à l'austérité;

Que l'ASSÉ entreprenne une escalade des moyens de pression en vue de bloquer les mesures d'austérités du gouvernement dès maintenant;

Que l'ASSÉ invite l'ensemble des mouvements sociaux, centrales syndicales, groupes communautaires à se joindre à cette campagne.

Proposée par l'AFELC-UQAM
Appuyée par l'AFESPED

5.4.1 Amendement : De rajouter après « dès maintenant », « Que dans le cadre de cette escalade des moyens de pression, l'ASSÉ travaille sur la possibilité de déclencher une grève sociale au moment qui s'imposera comme le plus opportun tout en n'excluant pas la possibilité d'une grève étudiante » et de rajouter à la fin « Que l'ASSÉ constate toutefois l'incapacité des grandes centrales syndicales à mener des luttes de façon combative et ce, depuis plusieurs années, et qu'en ce sens l'ASSÉ ne mise pas sur une hypothétique grève e la fonction publiques pour aller de l'avant dans les luttes à venir ».

Proposée par l'AFÉA-UQAM
Appuyée par l'AFESPED

5.4.1.1 Sous-amendement : De biffer « et de rajouter à la fin « Que l'ASSÉ constate toutefois l'incapacité des grandes centrales syndicales à mener des luttes de façon combative et ce, depuis plusieurs années, et qu'en ce sens l'ASSÉ ne mise pas sur une hypothétique grève e la fonction publiques pour aller de l'avant dans les luttes à venir ».

Proposée par l'ADÉPUM
Appuyée par la SOGEECOM
Pour : 49 Contre : 3 Abstention : 8
Adoptée à majorité

Sur la proposition d'amendement tel que sous-amendé :

Pour : 16 Contre : 17 Abstention : 30
Proposition mise en dépôt (peut faire l'objet d'une proposition distincte)

5.4.2 Amendement : D'ajouter « Que l'ASSÉ, au terme de l'escalade de moyens de pression, envisage sérieusement le déclenchement d'une grève générale illimités si les gouvernements persistent avec leurs mesures d'austérité ».

Proposée par l'AFESPED
Appuyée par l'AFÉA-UQAM
Pour : 16 Contre : 18 Abstention : 23
Rejetée à majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par l'AGECFXG
Appuyée par l'AEAUM
Pour : 49 Contre : 6 Abstention : 6
Adoptée à majorité

5.4.2.1 Amendement : D'ajouter « d'une réforme nécessaire du système de l'AFE » après « de l'assurance-qualité ».

Proposée par l'AECS
Appuyée par l'AGECD
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 5.4 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

5.5 Que l'ASSÉ lance une deuxième campagne de financement des arrêté-e-s de l'ASSÉ; Que l'on coordonne une journée de formation légale sur comment se défendre face aux

arrestations illégales:

Que l'on appuie les initiatives qui s'opposent aux règlements municipaux qui restreignent le droit de manifester:

Que l'on lance un appel à la mobilisation pour la journée du 22 avril concernant P-6 ainsi que tous les autres règlements municipaux limitants le droit de manifester:

Que l'on travaille de concert avec les Assemblées populaires contre la répression policière associée aux règlements municipaux.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AGEECLG

5.5.1 Amendement : D'ajouter « Que l'ASSÉ invite les associations membres à se doter d'un comité de soutien aux arrêté-e-s au local pour faciliter la coordination de la contestation:

Que l'ASSÉ invite les associations membres à contribuer financièrement, selon leurs moyens, à la contestation juridique, par le biais de dons au Comité légal »

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AFESH-UQAM

5.5.1.1 Sous-amendement : D'ajouter « et ses Conseils régionaux » après toutes les expressions « associations membres ».

Proposée par l'AGEEPP-UL

Appuyée par le RÉÉAV

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement tel que sous-amendé : Adoptée à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

5.6 Que l'ASSÉ attribue 500\$ à la CLAC (Convergence des Lutttes Anticapitalistes) pour l'impression de la brochure « Ostie de crosseurs capitalistes » du mois de février 2013.

Proposée par l'AECSAUM

Appuyée par l'AEAUM

Adoptée à l'unanimité

5.7 Que l'ASSÉ adhère à la Coalition nationale opposée à la Réforme de l'assurance-emploi.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AECS

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 19

Adoptée à majorité

5.8 Considérant que le Parti Québécois a révélé son vrai visage à travers ses mesures anti-sociales, notamment :

- Les coupures à l'aide sociale

- L'indexation des frais de scolarité- L'arrimage des établissements d'enseignement et de la recherche universitaire au marché

- L'abandon des hausses d'impôts pour les plus fortunés

- Le maintien de la taxe santé;

Considérant que le PQ poursuit les politiques d'austérités appliquées à travers le monde par les élites politico-économiques dans le but de poursuivre la réingénierie néo-libérale de l'État qui vise, à termes, à travers le saccage des couvertures sociales, à privatiser les profits

et socialiser les pertes:

Considérant que cette politique constitue une étape de plus dans la guerre que les idéologues néolibéraux, au service des possédants, livrent à la population et que la résistance à ces mesures est essentielle au maintien et à l'amélioration des conditions de vies de la population:

Considérant l'intolérance grandissante du SPVM et des autres corps de police québécois envers toute forme de protestations ne correspondant pas à leur conception restreinte de l'ordre public et social:

Considérant que cette intolérance est un obstacle majeur aux efforts de mobilisation de l'ASSÉ, de ses allié-e-s et des mouvements sociaux au Québec:

Que l'ASSÉ entreprenne une campagne d'actions et d'information contre les politiques d'austérité et contre les mesures répressives mises en place pour les défendre.

Que cette campagne s'oriente autour des axes de revendications suivants :

- Pour le gel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire,
- Pour l'abolition inconditionnelle de la taxe santé et contre toutes formes de taxes régressives,
- Pour le retrait des coupures dans le régime d'aide sociale et contre toutes coupures futures dans les services sociaux offerts aux plus démunis-e-s,
- Contre l'arrimage de l'éducation et des services publics aux diktats du marché;

Que l'ASSÉ organise de la mobilisation sur ces questions dans les écoles secondaires en mai et juin;

Que l'ASSÉ s'oppose aux coupures dans le réseau des CPE;

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGECAL

Proposition privilégiée : De suspendre le point et de passer au point « 7.0 Processus d'embauche ».

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AECSL

Adoptée à majorité

7.0 Processus d'embauche

Proposition privilégiée : Une présentation de 5 minutes faite par Marieve Ruel sur le processus d'embauche suivie d'une période de questions-réponses de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AÉAUM

Adoptée à l'unanimité

7.1 Que le Congrès entérine le processus d'embauche lancé par le Conseil exécutif selon les modalités suivantes :

- Embauche de type annuel pour le poste de permanence syndicale
- Entérinement de l'embauche par le Congrès : Congrès annuel des 20 et 21 avril 2013
- Date prévue d'entrée en poste : 29 avril 2013

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AESPEP

Adoptée à l'unanimité

7.2 L'élection de X et Y au Comité de sélection.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AGECoV

7.2.1 Amendement : De remplacer « X » par « Katherine Ruault » et « Y » par « Emmanuelle Arcand ».

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AGECFXG
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

5.0 Plan d'action

Sur la proposition 5.8

Proposition privilégiée : De traiter de « Que l'ASSÉ s'oppose aux coupures dans le réseau des CPE » de manière séparée.

Proposée par le RÉÉAV
Appuyée par l'AGEEPP-UL

Proposition privilégiée : La levée du Congrès

Proposée par l'AGECoV
Appuyée par la SOGEECOM
Pour : 15 Contre : 35 Abstention : 0
Rejetée à majorité

Sur la proposition privilégiée : Adoptée à l'unanimité

5.8.a) Que l'ASSÉ entreprenne une campagne d'actions et d'information contre les politiques d'austérité et contre les mesures répressives mises en place pour les défendre. Que cette campagne s'oriente autour des axes de revendications suivants :

- Pour le gel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire.
- Pour l'abolition inconditionnelle de la taxe santé et contre toutes formes de taxes régressives.
- Pour le retrait des coupures dans le régime d'aide sociale et contre toutes coupures futures dans les services sociaux offerts aux plus démunis-e-s.
- Contre l'arrimage de l'éducation et des services publics aux diktats du marché;

Que l'ASSÉ organise de la mobilisation sur ces questions dans les écoles secondaires en mai et juin;

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par l'ADÉPUM
Appuyée par l'AESPEP
Pour : 47 Contre : 8
Adoptée à la majorité des deux tiers

Sur la principale :

Pour : 33 Contre : 12 Abstention : 15
Adoptée à majorité

5.8.b) Que l'ASSÉ s'oppose aux coupures dans le réseau des CPE:

Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 17
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : La levée du Congrès.

Proposée par l'AFESPED
Appuyée par l'AEAUM
Adoptée à majorité

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt des avis de motion

Ces avis de motion ont été déposés au secrétariat du Congrès pendant l'instance

8.1.1 Que l'ASSÉ alloue un budget de 200\$ à l'AGEMDELCUS afin de financer les dépenses liées au déplacement du ou de la VP externe de l'AGEMDELCUS.

Déposé par l'AGEMDELCUS

8.1.2 Que le fond d'entraide de l'ASSÉ fasse un don de 1000 \$ à l'AGEFLESH.

Déposé par l'AGEFLESH

8.1.3 Considérant que le processus de nomination de délégations à l'international de l'ASSÉ est opaque et pourrait laisser croire à un processus de népotisme;

Considérant qu'il est nécessaire que à l'ASSÉ d'être irréprochable sur le plan de l'éthique et de la transparence;

Considérant que les délégations de l'ASSÉ agissent à titre de porte-paroles;

Que soit ajouté à l'Annexe A : Procédures d'élection des Statuts et règlements de l'ASSÉ l'article suivant :

« A43 Délégation à l'international

Les délégations envoyées à l'international sont élues selon le processus d'élection à un poste de l'ASSÉ.

Le vote sur l'élection se fait en Conseil de Coordination s'il est impossible de le tenir au Congrès. »